



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100148

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11061
N/REF : 5/10/2025 0H48 C:005900 I:04710
V/REF : DI N°20170920133309 DU 21/09

SDC 'Le Liberté 1'
C/O SOGELEM
69 BOULEVARD DES CANUTS
69317 LYON CEDEX 04

IMMEUBLE : LE LIBERTE 1
37/39/43 RUE CLEMENT MICHUT
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 02 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 37/39/43 - CONTACTER MME VILLARINHO (GARDIENNE) - TEL.06 09321466
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme V. RICHARD

POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION D'UNE FOSSE DE RELEVAGE
EAUX PLUVIALES ET D'UNE GRILLE EP DEVANT LE PORTAIL
1 FOIS / L'AN

CONTROLE ET ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DE 2 POMPES DE RELEVAGES
1 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Septembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/09/2025

Prix de base du contrat : 289,02

Indice ICHTrev-TS1 **Mois de l'indice de base :** 04/2017 **Valeur :** 118,7
 Mois de l'indice de révision : 06/2025 **Valeur :** 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100148

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage de la fosse de relevage/Grille	1/AN	260,70	260,70
1,00	Entretien 2 pompe(s)de relevage	1/AN	81,78	81,78
TOTAL H.T.				342,48
T.V.A. a 10,00%				34,24
TOTAL T.T.C.En EURO				376,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.